



AIR CANADA

Communiqués de presse

Air Canada confirme l'approbation d'un règlement permettant de prolonger l'accord sur la capitalisation des régimes de retraite

La Société confirme aussi que le BSIF a approuvé les modifications de réduction touchant les régimes de retraite canadiens

MONTRÉAL, le 19 déc. 2013 /CNW Telbec/ - Air Canada a indiqué aujourd'hui que le gouvernement du Canada lui a fait savoir que, par suite de l'entente annoncée le 12 mars 2013, un nouveau règlement applicable aux obligations de capitalisation des régimes de retraite de la Société a été officiellement approuvé.

Ce nouveau règlement, dont la publication est prévue pour le 1^{er} janvier 2014, a été approuvé en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, relativement à des versements spéciaux au titre des régimes agréés de retraite à prestations déterminées canadiens d'Air Canada, pour la période allant de 2014 au 31 décembre 2020, inclusivement. Conformément au nouveau règlement, Air Canada devra effectuer des paiements d'au moins 150 M\$ par année, pour une moyenne de 200 M\$ par année, pour un montant minimal de 1,4 G\$ sur sept ans en versements au titre du déficit de solvabilité, et ce, en plus de ses cotisations au titre des services rendus au cours de l'exercice. Air Canada peut décider de ne pas se conformer au nouveau règlement dans certaines circonstances.

De plus, les modifications annoncées touchant les dispositions de retraite anticipée, au titre des régimes de retraite à prestations déterminées canadiens d'Air Canada, ont été approuvées par le Bureau du surintendant des institutions financières. Elles entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Air Canada fera le point sur le ratio de solvabilité de ses régimes de retraite à prestations déterminées canadiens lorsqu'elle publiera ses résultats de l'exercice 2013, au cours du premier trimestre de 2014.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant plus de 175 destinations sur 5 continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale, et il a accueilli près de 35 millions de clients en 2012. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 60 villes au Canada, 49 aux États-Unis et 67 en Europe, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie, aux Antilles, au Mexique et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 328 destinations dans 195 pays. Air Canada est le seul transporteur réseau international quatre étoiles en Amérique du Nord selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax. En 2013, cette firme a classé Air Canada, pour une quatrième année consécutive, meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord dans le cadre d'un sondage réalisé à l'échelle mondiale auprès de plus de 18 millions de voyageurs aériens. Pour en savoir plus,

consultez le www.aircanada.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation applicable sur les valeurs mobilières. Puisque, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et à de grandes incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et il peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

SOURCE Air Canada

Pour plus de renseignements:

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

<https://aircanada-fr.mediaroom.com/index.php?s=22457&item=137206>

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord